

LA VOITURE AUTOMATIQUE  
LA VOITURE AUTOMATIQUE  
LA VOITURE AUTOMATIQUE  
LA VOITURE AUTOMATIQUE

# AU VOLANT



# SAVEZ-VOUS ? . . .

- Ce qu'est le Concours mensuel des Vieux du Volant ? (si non, voir page 11).
- S'il va y avoir une manifestation des Vieux du Volant dans votre région ? (si non, voir page 9).
- Tout ce que représente Fougères ? (si non, voir page 3).
- Ce qu'est une agglomération ? (si non, voir page 5).
- Ce qu'écrivit à *les Vieux du Volant* la Direction de la Gendarmerie ? (si non, voir page 10).
- Quelle qualité primordiale ont les conducteurs expérimentés ? (si non, voir page 1).
- Quels sont les « tuyaux » que contient ce numéro ? (si non, voir page 6).
- Que les pare-chocs doivent être à la même hauteur ? (si non, voir page 4).
- Que vous avez tout ce qu'il faut sous la main pour faire adhérer l'ami que vous avez décidé à être des Vieux du Volant ? (si non, voir en 4<sup>e</sup> page de couverture).

Et si vous avez pu répondre à six de ces questions, c'est la preuve que votre mémoire est bonne et que... vous avez bien lu « *Au Volant* ». Merci !

## Vieux du Volant

portez  
le fanion. . . . . 10 frs  
l'insigne-boutonnière. 6 frs  
l'insigne-voiture. . . . 25 frs

franco

## L'ENT'R'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 10.000<sup>e</sup> membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENT'R'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue; où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

### OFFRES D'EMPLOI

Sans aléa, GROSSE SITUATION complémentaire avec fixe pour organiser partout monopole accessoire connu, soutenu publicité. Envoi documents échantillon contre caution 30 fr. Remboursés si refusé. Amiel, 17, rue Ste-Philomène, Toulouse.

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administr., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Écrite Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

### DEMANDES D'EMPLOI

Femme Cadet 28 a. B. réf. CAISSIERE, cherche emploi. Frapart, 3, r. du Bessin, Paris (15<sup>e</sup>).

### AUTOS

A VENDRE : Simca 5 Luxe, 14.000 km., bon état, 8.200 fr. Lamiable, 141, r. de Nanterre, Colombes.

CAUSE double empl. ven. PRIMA 38 parf. ét., 17.500. S'adr. Beaudoin, 3, r. de Varize, Paris.

### VIEUX TACOTS

PLUSIEURS Vieux Tacots à vendre. S'adresser Au Volant qui transmet.

### VINS

VINS DE BORDEAUX de propriétaire. Séverac, viticulteur. Portets (Gironde). Vignoble de famille depuis 1864. Expédition France et Etranger. Tarifs sur demande. Remises aux V. du V. Bordeaux 1904. Permis 711 (V. n° 2955). Vins en fûts et en bouteilles.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 160 fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

VINS DE JURANCON. Grand cru 120 fr. caisse de 12. Franco port. Peyret, 8, r. 14-Juillet, Pau.

### DIVERS

POUR LA CAMPAGNE, la mer, la montagne, vivre à peu de frais. Achetez un camping léger sur 2 roues, formant : cui., s. à m., chambre pour 2, 3 et 4 places et plus; pouvant être remorqué par voiture de 6, 8, 10 CV. Manessier, 47, av. de Rochetaillée, Saint-Étienne.

HORS-BORD Acaj. T. B. état occa. 3.000. Moteur amov. Course Lutétia 2 cyl. 16 CV, T. B. état occ. 3.000. Mot. amov. promenade F. O. G. 2 cyl. 5 CV. T. B. état occa. 2.000. Réduction en bloc ou échange c/March. CAPS, 30 place St-Sauveur, Caen (Calvados).

# AU VOLANT

DIRECTION - RÉDACTION  
P U B L I C I T É

8, rue de l'Arcade, PARIS  
ANJOU 53-11

ORGANE OFFICIEL MENSUEL DE L'ASSOCIATION "LES VIEUX DU VOLANT" — N° 72 — 8<sup>e</sup> ANNÉE — MAI 1939

## SAVOIR RALENTIR

AVEC les voitures automobiles de 1939, aller vite est à la portée d'un enfant : il suffit d'appuyer sur l'accélérateur ! La fameuse « moyenne » d'il y a quelques années n'indique plus la virtuosité, car sur un même itinéraire la majorité des conducteurs font le même temps.

Les autres ? Ce sont des fous, des inconscients ou des criminels, mais certainement des apprentis en matière automobile.

Conduire vite, Monsieur tout le monde en est capable, mais cela ne lui permet pas toujours d'arriver à l'heure ; car il faut compter avec les fossés !

Ce n'est d'ailleurs pas en « fonçant » que le conducteur se fait admirer. Ses collègues et les autres usagers s'écrient en le voyant : « Encore un qui ne roule que le 36 de chaque mois ! »

Bien conduire, ce n'est pas conduire vite, mais savoir ralentir !

Non que la vitesse soit spécialement dangereuse pour un automobiliste expérimenté ; la sécurité de la circulation n'exige pas que nous revenions au 30 à l'heure.

Mais savoir ralentir, c'est la manœuvre la plus difficile à obtenir d'un jeune conducteur ; c'est pour cela qu'elle dénote le vieux routier.

Un conducteur qui traverse un village en trombe : c'est un apprenti !

Un conducteur qui double en vitesse entre deux voitures : c'est un apprenti !

Un conducteur qui passe un croisement dangereux sans ralentir : c'est un apprenti !

Il n'a ni l'habitude de la vitesse, ni celle de la circulation. Il n'est pas assez habile pour consulter son compteur et éviter l'obstacle, et il ne sait pas apprécier l'allure à laquelle il roule.

Les vieux routiers, eux-mêmes, risquent quelquefois de se laisser prendre après un assez long trajet sans obstacles effectué à vive allure. Ils ont besoin de tout le contrôle qu'ils ont sur eux-mêmes pour vérifier leur vitesse à leurs compteurs.

\* \*

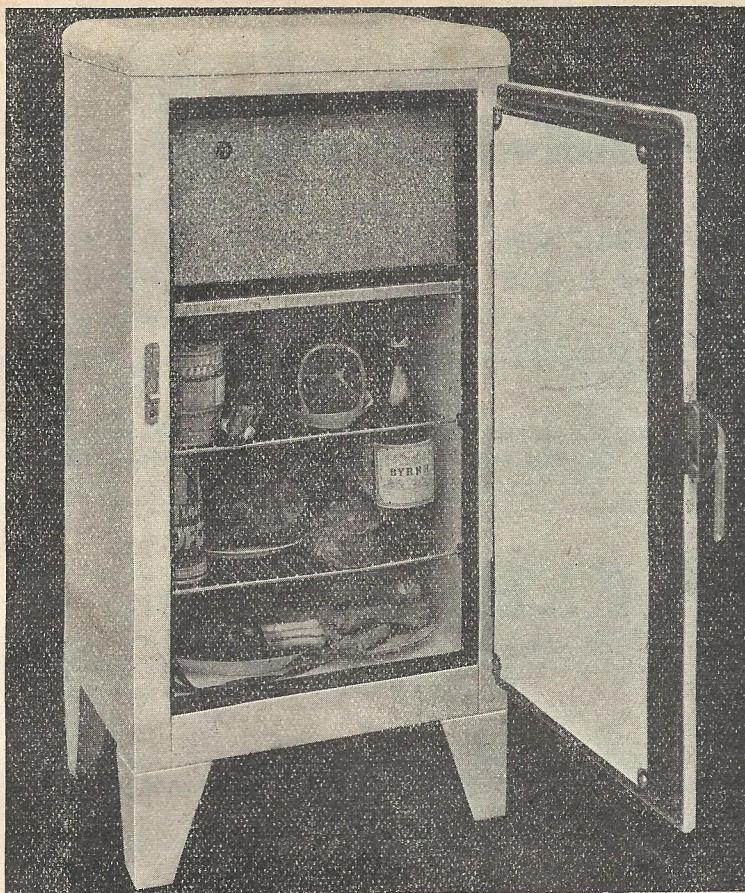
C'est pour tout cela que nous réclamons à nouveau que soit uniformisée la vitesse dans les agglomérations. Le Ministère de l'Intérieur doit décréter l'annulation des arrêtés municipaux limitant la vitesse à des 15 kilomètres à l'heure (cela existe encore !) ou même un peu plus, et décider que la vitesse maxima est de 60 kilomètres-heure, restant entendu qu'elle doit être encore diminuée dans les passages vraiment dangereux.

Alors cette vitesse raisonnable pourrait et devrait être respectée, tandis qu'à l'heure actuelle les arrêtés municipaux en question ne servent qu'à tendre des pièges aux automobilistes !

Cela permettrait aussi de modérer l'ardeur des jeunes automobilistes, sans brimer ceux qui sont prudents parce qu'expérimentés.

Les apprentis seraient alors bien obligés d'apprendre ce que leurs aînés pratiquent depuis longtemps : savoir ralentir !

La Sécurité de la Route en serait grandement améliorée !



mangez sain . . .  
buvez frais . . .  
faites des économies car

## LE FROID EST BON MARCHÉ

avec

**LA GLACIÈRE G.A.P.**

toute en tôle émaillée

*Livraison de glace à domicile  
garantie par l'usine*

Demandez conseils à : **G. A. P.**  
Magasin de Vente, 109, bd. Haussmann  
PARIS

Anjou 68-70

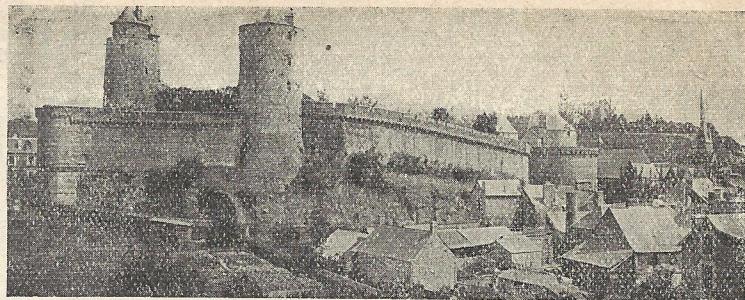
*pour votre moteur la garantie la plus sûre*

**Castrol**  
BREVETÉE (S.G.D.G.)

**EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES**

UNE VIEILLE  
ET BELLE VILLE

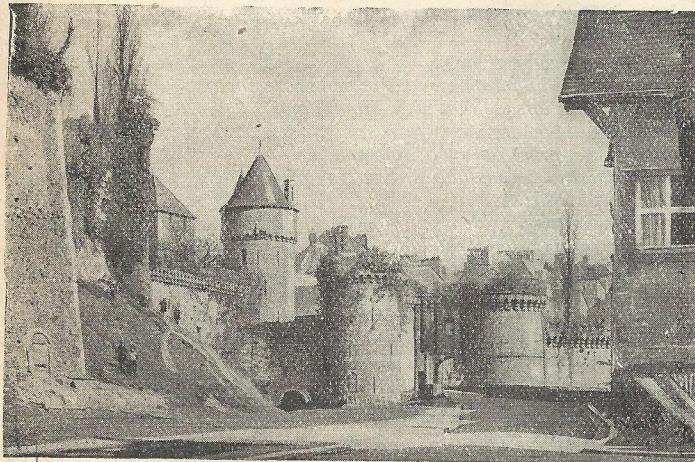
# FOUGÈRES



Vue de Fougères à l'arrivée des routes de Bretagne

INAUGURANT à Rennes une Foire-Exposition, M. Gaston Gérard, Sous-Secrétaire d'État au Tourisme, disait un jour à M. Cordier, alors Maire de Fougères : « Quelle belle Ville est la vôtre ! Son château féodal est le plus beau du monde. »

En 1914, le Président de la Commission des Monuments



Une porte de Fougères (xii<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> s.)

Historiques aux Beaux-Arts, M. Paul Léon, avait déjà dit à M. Gobé, Maire à cette époque, que « le Château de Fougères était l'un des plus considérables de l'Europe ».

Ses fondations datent du xi<sup>e</sup> siècle (des fouilles viennent de mettre à découvert les restes d'un donjon colossal rasé en 1166). Construit au fond d'une vallée, particularité bien rare, et dans un site admirablement pittoresque, il est dominé de toutes parts. Treize tours sont encore debout; dans l'une des plus grosses d'entre elles se trouve un musée de chaussures anciennes d'une valeur inestimable. L'escarpement des murailles de la cité à laquelle est reliée la forteresse la rendait, comme elle, imprenable.

Entrés par surprise en 1449, les Anglais y firent un butin de plus de cent millions.

Dans la seconde enceinte de ce château formidable, un Théâtre de la Nature a été aménagé. Il deviendrait facilement, dans l'Ouest, l'émule du fameux Théâtre d'Orange dans le Midi. Les grandes vedettes de l'Opéra y donneront

récemment une représentation. Le décor est vraiment unique !

Balzac et Victor Hugo ont fait de Fougères des descriptions magnifiques et, de nos jours, l'une des personnalités les plus en vue du Tourisme, écrivait : « J'admire Fougères et désire ardemment qu'elle conquière le rang touristique auquel elle peut prétendre, je l'affirme, moi qui ai visité et comparé toutes les cités pittoresques d'Europe. »

Nombre d'écrivains et d'artistes contemporains sont venus confirmer ces appréciations élogieuses attestant que Fougères « mérite à tous égards et au plus haut point d'être visitée, connue, admirée ». Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

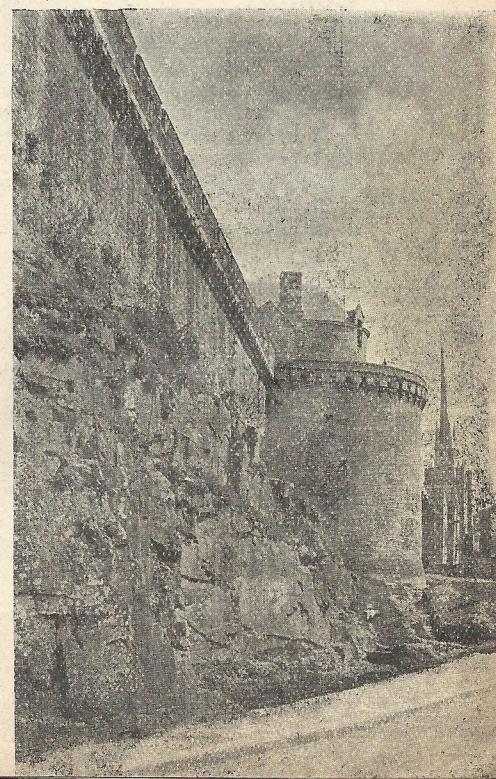
Bien des souvenirs s'attachent à la vieille cité : l'amiral de Guichen, le célèbre marquis de la Rouërie, le général de la Riboisière, le poète René Le Pays y sont nés, et Charles Le Goffic écrivait par ailleurs : « Il est difficile d'aborder l'histoire du Romantisme sans rencontrer Fougères sur sa route. Chateaubriand y séjourna bien souvent. »

Fougères est le volet central d'un admirable triptyque du Moyen Age dont l'Administration des Chemins de Fer n'a pas craint de dire qu'il est « le plus beau qu'on puisse voir en France ».

L'Abbaye célèbre est comme un pivot d'attraction mondiale; il est des milliers de touristes qui, l'ayant visitée, y voudront retourner quand on leur aura signalé l'indéniable attrait de Fougères inconnue se trouvant, comme Vitré, sur leur passage.

Albert DURAND,  
Président du  
Syndicat de Tourisme  
Vitré-Fougères  
Mont-Saint-Michel.

Château de Fougères  
La courtine de l'Ouest  
et la Tour Surienne  
(xiii<sup>e</sup> s.)





# NOUS AVONS GLANÉ, CECI POUR VOUS!

## Industrie Nationale.

Des bruits de source autorisée laissent entendre que le Gouvernement français serait sur le point de passer une grosse commande de camions aux États-Unis.

Après avoir découragé et désorganisé l'industrie des poids lourds en France, sous le fallacieux prétexte de mettre le chemin de fer à l'abri d'une concurrence dangereuse, notre Gouvernement, par ces achats, porterait le véritable coup de grâce à ce qui représente notre deuxième industrie nationale.

## La solution.

La seule, la vraie solution au danger que représente en cas de guerre le manque de camions, celle que nous n'avons cessé de préconiser, consiste en des facilités accordées à tous ceux, agriculteurs, commerçants, entrepreneurs, industriels, se servant de camions et en la suppression immédiate des taxes et des règlements ridicules dont ont été victimes les propriétaires de poids lourds pour qui, à l'heure actuelle, le mot liberté est rayé du vocabulaire.

Songez que, si vous êtes marchand de charbon dans un département, vos camions ne peuvent circuler que pour transporter du charbon et uniquement dans ce département et les limitrophes : il vous est interdit de transporter pour vous-même autre chose que du charbon !

## Espoir.

Grâce à ce besoin national de camions, nos usines automobiles, qui ont englouti des milliards en outillage moderne, pourront reprendre une activité qui diminuera le chômage et redonnera un allant certain aux affaires en général.

Quant au chemin de fer, qu'on lui applique une gestion saine, qu'il ne soit plus la voie de garage de tous les électeurs en quête, auprès de leurs députés, d'une situation stable, et qu'il ne faille plus trois employés pour faire le travail d'un seul !...

## Confort.

Un nouvel appareil, unique en son genre, vient d'être découvert dans les ateliers d'une fabrique d'autos de Birmingham. C'est un microphone entouré de caoutchouc qui enregistre le volume du bruit provoqué par les vibrations de l'automobile dans les diverses parties de la voiture. On l'éprouve à des vitesses allant jusqu'à près de 120 kilomètres à l'heure, et l'on s'efforce ensuite à atténuer la force des bruits au moyen d'isolants variant suivant les cas.

On est ainsi parvenu à diminuer de cinquante pour cent le bruit et les vibrations qui se produisent dans une automobile en marche.

## Pour les "bleus".

En France le conducteur, qui vient de passer son permis de conduire et qui, il faut oser le dire, a à apprendre toute la pratique de la conduite automobile, est anonyme et n'est repéré qu'aux fautes qu'il commet.

En Amérique un essai original vient d'être tenté : ces apprentis, ou « learners », ont à côté de leur plaque de police un grand L, qui les signale à la sollicitude des autres automobilistes, ainsi prévenus d'avoir tout à redouter du « bleu » qui vient d'être lâché !

Petite chose, mais qui doit donner de bons résultats.

## Statistiques.

Le Ministère de l'Intérieur vient de publier des statistiques sur les accidents de la circulation tout à fait intéressantes.

Elles démontrent d'ailleurs la nécessité et le succès de la campagne pour la Sécurité de la Route, but des Vieux du Volant, puisque le pourcentage des accidents est passé de 2,75 pour mille à 1,59 pour mille en 1937.

Mais elles confirment également que l'accident arrive toujours dans les régions qui semblent faciles par la faible densité du trafic : la Seine n'a un pourcentage d'accidents que de 1 %, tandis que le Morbihan monte à 3 %. Ce n'est donc pas la difficulté de la conduite qui est une source d'accident, mais la distraction, l'euphorie du conducteur.

Plus nous sommes seuls sur la route, plus nous devons être sur nos gardes !

## Montlhéry.

Nom prestigieux, qu'il n'y a plus besoin, depuis des années de lier à celui d'autodrome : tout le monde devine que l'on veut parler de ce dernier lorsque l'on dit « Montlhéry ».

Mais cette œuvre magnifique a besoin de vivre grâce à l'industrie automobile, grâce au sport automobile.

L'industrie automobile fait ce qu'elle peut. Le sport automobile beaucoup moins.

Nous venons d'avoir une très belle et très vivante réunion organisée par les coureurs indépendants groupés à l'A. G. A. C. I. Mais est-ce que les associations automobiles, la Fédération sportive, tous organismes s'étant donné le sport comme but, ne devraient pas apporter leur concours le plus complet à l'autodrome ?

Mais ils ont laissé mourir le sport automobile, eux qui s'étaient donnés comme tâche de le défendre...

Il y a de ce côté un gros rétablissement à faire ; mais qui le tentera, en dehors des coureurs indépendants qui font beaucoup avec très peu ?

## Les pare-chocs.

Pour que les pare-chocs des automobiles soient réellement efficaces, lorsque deux voitures se heurtent, il faut évidemment qu'ils soient placés à la même hauteur par rapport au sol.

Les accrochages d'ailes, défoncements de radiateurs, emboutissons de projecteurs, enchevêtrements de pare-chocs, etc..., seront ainsi évités. Ces légers incidents, en général peu importants, grèvent cependant assez fortement des budgets d'entretien des véhicules et surtout créent des ennuis d'immobilisation ainsi que des discussions sans fin entre automobilistes, au moment des accrochages. Chacun prétend en effet que ce sont ses propres pare-chocs qui sont posés à la hauteur normale, alors que ceux de son « adversaire » ne le sont pas.

Au dernier Congrès International de Normalisation d'Amsterdam tous les Bureaux de Normes de l'Automobile des divers pays se sont mis d'accord pour adopter la hauteur moyenne de 40 centimètres par rapport au sol.

A la suite de ce Congrès, tous les Bureaux de Normalisation ont établi des normes détaillées reproduisant les résolutions d'Amsterdam. En France, cette question est réglée par les normes BNA. 28 et 261, que chacun peut se procurer, de notre part, au BNA., 3, avenue Friedland, à Paris. Mais pour l'automobiliste moyen, il suffit de noter que, lorsque la voiture est vide, la ligne moyenne des barres horizontales doit être située à 40 centimètres environ au-dessus du sol.

Que chacun vérifie ce chiffre et fasse corriger s'il y a lieu ses pare-chocs (opération aisée, par torsion de quelque ferrure) et tout ira ainsi pour le mieux, dans le meilleur des mondes...

LA GLANEUSE.

# JURISPRUDENCE : DE L'AGGLOMÉRATION

Le Code de la Route réglemente à diverses reprises la circulation dans les agglomérations.

L'article 8 prescrira la marche à allure modérée dans la traversée des agglomérations, l'article 10 supprimera le droit exclusif de priorité concédé aux voies à grande circulation lorsqu'elles passeront à travers des agglomérations, l'article 24 prescrira l'emploi du phare-code aux mêmes endroits et l'article 25 y interdira l'émission d'avertisseurs trop bruyants, et ce, au fin de ne pas incommoder les habitants ou les passants, ni effrayer les animaux.

Après lecture de ces textes, vous pensez sans doute que vous allez trouver dans le Code de la Route, au moins une définition de l'agglomération. Lisez-le et relisez-le; de définition, il n'y en a point.

Mais alors qu'est-ce qu'une agglomération? Comment un conducteur, non familiarisé avec la route parcourue, peut-il la déceler?

La Cour de cassation a tout d'abord jugé que la réunion de maisons d'habitation de part et d'autre d'une voie publique impliquait l'existence d'une agglomération, alors même que les maisons n'étaient pas contiguës (Cass. crim., 31 décembre 1925).

Puis se ravissant, estimant que, juge du droit et non juge de fait, elle n'avait à prendre parti, elle a décidé qu'il appartenait aux juges du fond de préciser, sous son contrôle toutefois, les circonstances qui, dans chaque espèce, peuvent faire attribuer ou refuser ce caractère à un carrefour (Cass. crim., 10 novembre 1933 et 21 juin 1935).

L'agglomération étant ainsi une question d'espèce, il semble difficile d'en donner une définition, exempte de toutes critiques et valable dans tous les cas.

Avant d'ébaucher nous-mêmes une telle définition, voyons comment les tribunaux ont résolu la question.

Le critérium de l'agglomération doit être recherché, non dans l'existence de maisons de commerce d'alimentation propres à satisfaire aux besoins de première nécessité, mais dans le nombre d'habitants, — le législateur ayant eu principalement pour but d'assurer leur sécurité, quand ils sont appelés à se rendre les uns chez les autres pour les nécessités de la vie journalière; ainsi un regroupement de maisons habitées par une centaine de personnes constitue une agglomération (Rennes, 3 juin 1935).

Il importe peu d'ailleurs que l'agglomération se trouve d'un seul et même côté de la route, l'autre côté étant bordé par un cours d'eau (Angers, 20 décembre 1933).

Il en serait différemment si la route était bordée d'un seul côté de hauts murs formant bordure de parcs d'une superficie importante au milieu desquels se trouvent édifiés des immeubles très éloignés les uns des autres, ainsi que de la route, de telle sorte que la voie publique n'offre pas aux usagers de la route, qui n'aperçoivent pas d'habitations, les apparences révélatrices d'une agglomération qui n'existe à aucun titre (*Ibid.*).

Peut-être considérée comme une agglomération, une réunion de maisons contiguës ou très rapprochées bordant l'un et l'autre

côté de la route suivie et offrant aux usagers de la route l'aspect d'une rue; n'est pas tel, un simple regroupement de maisons situées à un carrefour; alors surtout que le tracé des bandes jaunes à l'intersection des routes transversales maintient le droit de priorité du passage aux véhicules circulant sur la route nationale (Bordeaux, 20 janvier 1937).

Ne peut être considéré comme une agglomération, un hameau composé de 14 habitations, toutes du même côté du carrefour, sauf une seule située à une certaine distance (Bordeaux, 27 juin 1933 et Poitiers, 27 mai 1938).

Le terme « agglomération » éveille par définition l'idée du regroupement, de la cohésion, de la contiguïté, d'une vie propre, d'une circulation assez active entre les immeubles qui la composent pour justifier des précautions spéciales et exceptionnelles (Trib. civ. Brive, 20 décembre 1933).

Sont de nature à faire refuser le caractère d'agglomération au lieu où un chemin vicinal aboutit à une route nationale, les circonstances que sur quatre des angles d'un carrefour, deux seuls sont occupés, chacun par deux maisons, le troisième par un bâtiment affecté à l'octroi et que le dernier est borné par un mur aveugle; que le chemin vicinal est libre de toute habitation sur plus de cinquante mètres et que la route nationale ne compte plus à cet endroit que deux petites maisons sur une distance de 100 mètres; qu'au-delà de ce carrefour, cette route est en rase campagne, sur 80 mètres, avant le poteau-signal couvrant les premières maisons de la ville voisine, — alors qu'il est constaté d'autre part, que les signaux apposés au même lieu sont ceux que l'administration des Ponts et Chaussées affecte aux carrefours situés en dehors des agglomérations et qu'un signal placé à 150 mètres en avant sur le chemin vicinal, avertit de la proximité d'une route à grande circulation aux usagers de laquelle appartient la priorité (Cass. civ., 31 janvier 1929).

Et maintenant risquons-nous à notre tour.

La définition de l'agglomération doit cadrer à notre avis avec le but recherché par les articles du Code de la Route qui la mentionnent. Elle doit donc répondre à cette double idée : d'une part, que le conducteur doit à première vue distinguer s'il se trouve en présence de maisons isolées ou groupées et d'autre part, que les habitants doivent pouvoir vivre sans avoir à supporter les inconvénients d'une circulation accélérée et communiquer facilement entre eux sans danger.

L'agglomération sera donc représentée, pour nous, par un groupe de maisons accolées, même au besoin entourées de jardinières, mais sans terrain vague ou de culture entre elles et bordant les deux côtés d'une même route, — le nombre d'habitants que l'usager ignore généralement ne devant pas entrer en ligne de compte.

L'aspect de cette seule disposition de maisons permettra au chauffeur de reconnaître de loin l'agglomération, et par voie de conséquence, de modérer son allure, de céder le passage aux usagers de la route venant à sa droite, d'éteindre ses phares et de ne pas klaxonner la nuit.

Roger RÉAU,  
Avocat du Barreau de Paris.

## FANTAISIE : L'AUTO

L'AUTO doit avoir une bonne conduite, et une bonne conduite intérieure.

Si elle a des ailes et un volant, ce n'est pas pour faire des excès et mal tourner, car on désire autant que possible qu'elle suive une ligne droite. Très prudente, elle se défend contre les chocs et contre la brise. Voyageant en pneu, beaucoup, et même à la folie, elle fait de grands circuits, et des courts aussi.

Livrée au plaisir des sens, et d'essence, elle est élégante et coquette, et se met des phares afin de se faire remarquer, pas remorquer, entendons-nous. Par exemple, elle ne sait pas se diriger seule, aussi avons-nous ensemble beaucoup de points de contact.

Mobile par nature, elle aime faire de la vitesse, et même plusieurs, ayant le caractère changeant et ne se faisant pas de mauvais sang, même quand c'est du cent à l'heure.

Et cependant elle est exposée à bien des maladies et des périls :

rupture de frein, bielle qui coule (très sérieux), affection du pont arrière (très grave aussi), court-circuit, accus à plat (n'insistons pas) et enfin une indisposition très courante (ironie des mots !) : la panne. L'auto a souci de son confort et de ses commodités, aussi chez elle il y a l'eau, l'électricité et les gaz. Elle possède le chauffage central avec un seul radiateur, et pour s'éclairer des lampes, des projecteurs et des bougies qu'elle n'allume jamais d'ailleurs ; ses sièges sont confortables, ses tapis résistants, il y a quelquefois des fleurs dans un vase et des mégots dans le cendrier.

Elle a fait mettre partout des glaces et des miroirs, mais en fait de tableau, elle n'en a qu'un seul : le tableau de bord.

Tout dispose à s'attacher à elle, et l'on estime que les plaisirs qu'elle nous procure valent bien le prix qu'on l'a payée.

Mais, malgré tout, on a beau la posséder, c'est tout de même elle qui nous roule.

F. DE VAZQUEZ.

# INFORMATIONS

## Un moteur neuf pour 60 francs

Grâce à FORCYL, qui, sans démontage, sans immobilisation, rénove les moteurs usagés.

Un moteur traité au FORCYL retrouve ses qualités premières, notamment la compression; les fumées et remontées d'huile sont supprimées; les consommations d'huiles exagérées sont réduites dans des proportions variant entre 30 et 75 %.

Ceci pour une durée moyenne de 12.000 kilomètres.

L'application peut être faite par tout automobiliste, sans le concours d'un technicien.

M. G..., de Gap (Hautes-Alpes), s'exprime ainsi au sujet du FORCYL :

« Votre FORCYL est une merveille. Il m'a évité une grosse réparation de 1.500 francs. Mon moteur a retrouvé toute sa puissance et ma consommation d'huile est redevenue normale. »

En moins d'une année le FORCYL a démontré son utilité incontestable et a vaincu le scepticisme que la nouveauté de la formule ne pouvait manquer de susciter.

Envoyez contre remboursement et notice gratuite sur demande à Ch. Geoffroy-Château et Cie, 37, boul. Malesherbes, Paris (8<sup>e</sup>).

## Toutes les pièces ...

...Non d'origine, mais adaptables aux voitures ROSENGART, MATHIS, DE DION, HOTCHKISS, SIMCA-CINQ, se trouvent aux Établissements Guérin et Aréo et sont fabriquées dans leurs ateliers.

Magasins de vente et bureaux : 2, place du Port, à Courbevoie (Seine). Téléphone : Défense 01-15 et 17-19. Chèques postaux : Paris 2328.25.

## Décapot

Toit ouvrant souple ou rigide.  
Breveté S. G. D. G.



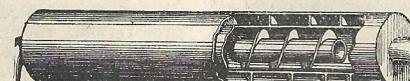
Adaptable toutes marques.  
Étanchéité garantie.

R. Caillat, 15, rue Lavacquerie, Paris (11<sup>e</sup>). T. Roq. 24-14.

## Silencieux Wilman

Les silencieux WILMAN ont été classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>er</sup> et 3<sup>er</sup> au dernier concours du T. C. F. qui réunissait une trentaine d'appareils concurrents, ce qui est une preuve indiscutable de leur supériorité.

Ils assurent un silence absolument parfait sur les voitures de toutes marques et en particulier, sur les voitures Citroën à traction avant.



Ces appareils sont basés sur un principe acoustique nouveau. En effet, les ondes sonores sont complètement amorties par des chambres hélicoïdales disposées autour du passage central, lequel est toujours libre, ce qui permet une évacuation rapide des gaz, une amélioration du rendement et une économie d'essence. Le silence n'est donc plus obtenu par le freinage des gaz d'échappement (toujours regrettable), mais par la suppression des bruits qui les accompagnent.

Wilman, Ingénieur-Constructeur, 6, rue de Dieppe, Courbevoie. T. Défense 19-65.

## Reins au chaud

Remplacez la ceinture de flanelle de 3 mètres par la ceinture tubulaire en laine élastique du Dr M. Gibaud; elle a fait ses preuves depuis trois ans; elle est lavable et pratiquement inusable.

## Joyeuses Vacances

Les cloches de Pâques ont sonné le retour du printemps et les automobilistes affamés d'air pur et d'espace prirent gaiement le volant pour aller contempler avec attendrissement l'herbe nouvelle. Oui, mais une randonnée dans la campagne ouvre fort l'appétit. Et voilà notre promeneur négligent pris au dépourvu. Où va-t-il déjeuner?

Ce grave problème serait vite résolu s'il avait dans sa voiture les précieuses Auberges de France, qui naissent chaque année avec les premiers bourgeons.

Voulez-vous que nous vous en contions rapidement l'histoire?

Au lendemain de la guerre, l'automobile s'étant démocratisée, la route a changé de face. De vieilles maisons, d'humbles auberges ont trouvé subitement une source inattendue de revenus dans la rénovation de leur Table, alors que des hôtels renommés périssaient.

Dès ce moment s'est imposée à la majorité des automobilistes la nécessité d'une organisation susceptible de suivre au jour le jour les changements survenus par monts et vallées au point de vue culinaire.

Ce fut le point de départ du Club des Sans-Club, dont le succès s'affirme chaque jour davantage.

En un volume de manipulation facile, les maisons agréées sont présentées sous forme de reportages. Chaque expression, chaque qualificatif s'applique à vous donner le plus exactement possible la qualité de la cuisine et de l'ambiance.

Maintenant, vous connaissez le caractère un peu spécial du Club qui, sans formalités d'entrée ou de cotisation — celle-ci étant remplacée par l'achat du volume (33 fr.) — s'efforce d'établir un lien direct entre l'hôtelier et le touriste.

Une autre innovation d'importance est à signaler, la gratuité du garage accordée par 80 % des Étapes aux membres du Club des Sans-Club.

Nous voulons ici féliciter les fondateurs de cette intéressante organisation dont l'activité s'avère d'une haute portée touristique.

Satisfaction, joie du voyage et... économies vous sont offertes par LES AUBERGES DE FRANCE 1939.



**CHEZ**

# **LES VIEUX DU VOLANT**

Président - fondateur : **Docteur Marius FRINGUET \***

## **Notre but :**

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.



## **Notre programme :**

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.



## **Notre action :**

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.



## **Nos résultats :**

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 14 % en 1937.

## **CAMARADERIE**

**N**OUS sommes, pour notre Association, en pleine période de réunions amicales. Chaque semaine, soit le siège social, soit nos délégués, organisent une manifestation qui permet aux Vieux du Volant de se réunir, de se mieux connaître, de faire naître des amitiés durables.

De Lille à Carcassonne, la France aura été, cette année, sillonnée plus que jamais par les déplacements de nos camarades se rendant à l'une ou à l'autre de nos organisations. Et ceci n'est pas une figure destinée à bien faire dans l'article mensuel de votre Président, puisqu'à la sortie de Beaune, organisée avec tant de soin par notre délégué de l'endroit, M. Perret-Carnot, des adhérents sont venus de Brest !...

Cette décentralisation est absolument nécessaire au succès amical du groupement. A l'heure où vous lirez ces lignes, notre VI<sup>e</sup> Congrès pour la Sécurité de la Route se déroulera en plein Sud-Ouest, dans une région qui n'avait pas encore bénéficié, de l'agrément d'une réunion semblable.

Cette année, nous avons insisté tout particulièrement auprès de tous nos délégués pour que tous, ils réunissent avant la fin de l'année, les Vieux du Volant de leur région à l'occasion d'agapes cordiales. Notre Comité a même été amené à apporter pas mal de modification parmi ses délégués, car certains ne pouvaient avoir l'activité nécessaire à l'importance prise définitivement par les Vieux du Volant.

Les Vieux du Volant, ainsi que leurs créateurs l'avaient pressenti dès le début, forment une Association nationale, étant donné le but d'intérêt général que nous poursuivons tous : la Sécurité de la Route.

Mais chaque adhérent bénéficie de toute notre sollicitude, et qu'il soit du Nord ou des Pyrénées-Orientales, du Finistère ou du Haut-Rhin, il est assuré que son Association fera toujours l'impossible pour lui rendre service à tous les points de vue.

C'est pour cela qu'en dehors du but d'intérêt général poursuivi par les Vieux du Volant, il existe des avantages amicaux que chaque année, avec l'aide des délégués qui nous représentent auprès des adhérents les plus lointains, nous étendons à toutes les régions.

A cela vient s'ajouter la certitude, chaque année plus grande, de ne pas se trouver parmi les accidentés de la circulation grâce à notre puissante campagne pour la Sécurité de la Route. Les dernières statistiques ministérielles viennent encore de démontrer les effets de notre action, puisqu'elles accusent pour ces dernières années une diminution du pourcentage des accidents par rapport aux véhicules en circulation d'environ un tiers.

Et nos efforts ne remontent qu'à quelques années et manquent encore quelquefois de possibilité !... C'est là où la collaboration de nos camarades peut se faire sentir utilement : être des Vieux du Volant, c'est prendre une assurance spéciale contre les accidents, tous les automobilistes ayant l'ancienneté nécessaire et dignes d'être des nôtres doivent être sollicités et enrôlés afin d'aider les efforts que nous ne ménageons pas à la réalisation du plan d'action que vous avez estimé être nécessaire.

Edmond MALLARD,  
Président des Vieux du Volant.

**" Vieux du Volant "**

**CONSULTEZ**

**P.-E. GUILLAUMET, V. du V. 238**  
6, Allées François-1<sup>er</sup>, FONTAINEBLEAU (S.-&-M.)

**VOUS OBTIENDREZ**

des primes réduites  
une bonification spéciale - bons conducteurs  
— des ristournes fin d'année sans accident —  
**au Lloyd's de Londres**

LE MEILLEUR  
•  
LE PLUS EMPLOYÉ  
•  
LES PLUS HAUTES  
RÉFÉRENCES

## VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez  
vos Ateliers, Usines  
Magasins, Bureaux, etc., etc...  
avec

# BONODOR

## LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Adopté par le Salon de l'Automobile depuis 1928

52 à 56, Rue du Landy  
St-OUEN (Seine)

ÉCHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

Tél. : CLIGNANCOURT 01-22

AGENTS RÉGIONAUX DEMANDÉS

AVEZ-VOUS

# ESSAYÉ

CETTE PUBLICITÉ?

GRACE A ELLE VOUS GAGNEREZ  
— DE L'ARGENT —

## Anciens de l'Automobile

N'OUBLIEZ PAS QUE

# "Les Vieux du Volant"

sont là pour  
vous défendre

et luttent pour votre  
sécurité sur la route

AIDEZ - LES  
en adhérant

## VOUS AUREZ DROIT :

- Au Service mensuel gratuit de la revue **AU VOLANT**.
- A l'envoi gratuit d'itinéraires pour toute l'Europe.
- Aux consultations juridiques et fiscales gratuites par correspondance.
- Aux avantages du Service de Propagande des Produits Français de **AU VOLANT**.
- A la rubrique « l'Entr'aide » réservée aux petites annonces émanant des membres du groupement, donc garantie assurée.

•  
Etre des VIEUX DU VOLANT

votre intérêt le commande  
votre sécurité l'exige !...

# NOS MANIFESTATIONS AMICALES

## Groupe de la Côte-d'Or

LES samedi et dimanche 22 et 23 avril dernier, notre actif et dévoué délégué de Beaune, notre camarade Jean Perret-Carnot, recevait, avec Madame, les nombreux Vieux du Volant qui avaient répondu à son appel. Nous n'étonnerons personne en disant que cette sortie « gastronomique et vineuse » a remporté un succès splendide : certains Vieux du Volant venaient de Brest; c'est une sortie régionale qui était devenue... nationale.

Le samedi fut fort occupé : visite des caves Bouchard, dégustation; visite des vignobles, des celliers, des caves de nos camarades Latour, à Aloxe-Corton, puis dégustation; ceci sous l'aimable et érudite conduite de M. Latour père. Enfin à 20 heures grand rendez-vous, pour la descente au Caveau Beaunois, que les Vieux du Volant inauguraient au cours d'un banquet mémorable présidé par M. le Maire de Beaune, M. Duchet. Au cours de ces agapes, les Ménestrels de Bourgogne, qui comptent parmi eux des Vieux du Volant, se firent entendre dans leurs chansons et applaudir dans leurs danses. Leur chef « Grappe d'Or » avait même eu l'aimable attention de composer une chanson en l'honneur de notre Association.

Aussi c'est le sentiment exact de tous nos camarades que le Dr Boulanger-Pilet, qui en tant que membre du Comité représentait notre Président, traduisit lorsqu'il remercia et félicita notre délégué et les Ménestrels.

Le dimanche matin, les Vieux du Volant étaient autorisés tout à fait exceptionnellement à visiter le très pittoresque Château de La Roche-Pot; ils furent reçus avec une cordialité très appréciée par le Colonel Sadi-Carnot, qui leur permit d'entendre, verres en mains, les Ménestrels de Bourgogne en costume du Moyen Age chanter des vieilles chansons régionales.

Enfin, après un déjeuner à Nolay, où la gaîté se donna libre cours, les Vieux du Volant allèrent visiter quelques sites célèbres et se séparèrent, se donnant, comme à chaque sortie, rendez-vous à une de ces prochaines manifestations toujours si réussies et si appréciées.

Nous tenons à féliciter ici tout spécialement M. et Mme Perret-Carnot, et remercier encore le Colonel Sadi-Carnot de nous avoir ouvert toutes grandes les portes de son remarquable château.

## Notre Congrès

À L'HEURE où paraîtront ces lignes notre VI<sup>e</sup> Congrès se tiendra à Toulouse et à Carcassonne, les réceptions se suivront; les Vieux du Volant visiteront dans des conditions tout à fait particulières l'incomparable Cité de Carcassonne... Et il n'y aura que les absents qui auront tort !

## Groupe Parisien

Nos déjeuners des 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois continuent leur succès. Belle affluence, et des nouveaux au dernier.

Notons donc que le prochain a lieu le 6 juin à 12 h. 30 exactement, au Café de la Paix à Paris (place de l'Opéra), qu'il n'y a pas à s'inscrire, et que le prix est de 25 francs par personne, plus le service. A bientôt !!!

## Groupe de l'Ille-et-Vilaine

GRACE à notre délégué, M. André Belleville, nos camarades de Bretagne vont avoir une occasion unique de se réunir le 11 juin au cours d'un déjeuner amical suivi d'une visite de la ville de Fougères.

Voici le programme : à 11 h. 1/2 rendez-vous au Syndicat d'Initiative de Fougères, place Aristide-Briand; à 12 h., départ pour Saint-François, où Mme Gabouru nous servira le menu suivant pour 30 francs par personne, tout compris : hors-d'œuvres; langue de veau aux champignons; poulets de grain rôtis; pommes fondantes; salade; fromages variés; entremets; fruits; vins, café, fine et calvados. Après le déjeuner, visite de la ville, de l'église Saint-Sulpice, de la forteresse, du château, sous l'aimable conduite de M. le Président de la Société Archéologique de Fougères, qui a

préparé tout spécialement l'itinéraire qu'il fera suivre aux Vieux du Volant. Ces visites seront gratuites.

Retenir ses places, en envoyant leur montant, à M. André Belleville, 53, rue des Masses, à Paramé (I.-et-V.), avant le 8 juin inclus.

## Groupe de la Somme

NOTRE délégué du groupe Picard, sous le patronage bienveillant de M. René Ransson, Président honoraire du Syndicat d'Initiative de Poix-de-la-Somme, organise le 18 juin prochain une réunion amicale qui ne manquera pas d'attirer de nombreux camarades amateurs de belle nature et de bonne humeur.

Sous la conduite expérimentée de M. Pierre Dubois, conservateur de la Bibliothèque Municipale d'Amiens, ancien Président de la Société des Antiquaires de Picardie, l'historien si apprécié notamment du Pays Picard, nous auront le rare plaisir d'admirer quelques-uns des plus beaux sites et monuments de la région de Poix-de-la-Somme et de ses alentours.

Poix et ses environs sont une sorte de cadeau que la plantureuse Normandie a fait à sa voisine, trop bien pourvue de plateaux monotones, à peine ondulés.

Le matin, à l'issue du service religieux dominical, première étape à la belle église Saint-Denis de Poix, modèle excellent de l'architecture et de la décoration usitées à la fin du Moyen-Age, lors de l'apparition de la Renaissance, sous le règne de François I<sup>r</sup>, le monument porte, gravée sur l'une de ses pierres, sa date d'achèvement, 1540.

Après le déjeuner servi à l'Hôtel du Cardinal, la caravane, qui ne peut manquer d'être longue, partira pour Blangy-sous-Poix où un très élégant petit clocher est vieux de huit siècles, pour Equennes où, par contre une église qui n'a pas cinquante ans, est une œuvre charmante de l'architecte parisien Richardière.

La randonnée continuera par la descente de toute la verdoyante vallée des Eivoissons, de Méréaucourt à Conty; c'est un parcours charmant : un chapelet de villages est niché sous de hautes frondaisons; le ruisseau aux eaux rapides et cristallines est jalonné de moulins souvent anciens (Taussacq, Guizancourt)... Les églises, toutes reconstruites au début du XVI<sup>e</sup> siècle, après plus d'un siècle et demi de guerres cruelles, ont des portails aussi finement ciselés que des orfèvreries (Famechon, Bergicourt, Frémontiers...) et sont souvent parées de remarquables statues (Frémontiers encore, Conty...). Un bref détour fera connaître la belle architecture à Sentelie, de la chapelle Saint-Lambert, but encore fréquenté de pèlerinage populaire. Au retour, vers Amiens, la dernière halte sera à Namps-au-Val qui possède une des quatre plus vieilles églises de l'époque romane qui soient encore debout dans notre région.

Cette excursion est ouverte aux Vieux du Volant et à leurs familles ainsi qu'aux sympathisants. Le prix du déjeuner est de 28 francs, service compris.

Adresser cotisations et inscriptions le plus tôt possible à M. Bulot, 172, rue Laurendeau, à Amiens. Le rendez-vous est fixé à Poix à 11 heures, devant l'église Saint-Denis.

## Groupe de l'Oise

C'EST le 25 juin que notre délégué de Compiègne, M. Masson, donne rendez-vous aux Vieux du Volant, à 11 h. 30, à Saint-Jean-au-Bois, devant l'église, en plein cœur de la Forêt de Compiègne.

Nos camarades iront ensuite pique-niquer sous les verts ombrages de cette forêt millénaire et dans l'après-midi notre Secrétaire Général leur fera disputer un Concours de devinettes.

N'oublions pas la date de cette journée champêtre.

## Groupe du Nord

POUR la première fois les Vieux du Volant vont se réunir dans le département du Nord. Notre délégué, M. Dufose, les invite à venir le 2 juillet prochain visiter l'Exposition du Progrès Social. Le programme définitif et complet sera publié dans le prochain numéro de *Au Volant*.

# ON NOUS ÉCRIT

EN application du plan d'action de 1939, nous avons réclamé aux cyclistes par de nombreux communiqués publiés par tous les quotidiens d'avoir à munir leurs vélos d'un feu rouge à l'arrière conformément à l'article 49 du Code de la Route et pour leur propre sécurité.

Nous avons demandé à la Direction de la Gendarmerie de surveiller l'éclairage arrière des vélos. Voici la réponse que nous recevons :

« Par lettres en dates des 4 et 14 mars 1939, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fait que de nombreux cyclistes circulent de nuit avec un éclairage défectueux ou inexistant.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai donné toutes instructions utiles pour que les brigades de Gendarmerie locales intensifient la surveillance et au besoin la répression à l'égard des cyclistes qui se trouveraient en défaut.

« LE SOUS-DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE. »

Nous espérons qu'ainsi le nombre des cyclistes tués ou blessés faute d'éclairage diminuera rapidement.

C'est cette vigilance, qui nous vaut des lettres aussi élogieuses que celle-ci.

« Vieil abonné du *Chasseur Français*, je lis dans la rubrique automobile les sages et bons conseils que vous donnez aux Automobilistes; grâce à eux, j'ai souvent évité des accidents de chauffards.

« Je me décide donc à vous demander si vous accepteriez ma candidature à cette association.

« A. DE LA FAGE, Ariège. »

Merci, cher collègue, qui êtes des nôtres à l'heure actuelle !

C'est pour cela également que nos adhérents tiennent à afficher le plus possible qu'ils ont été agréés par notre Association. Aussi :

« Je lis toujours avec plaisir et intérêt notre revue mensuelle, et cette fois, l'idée de M. Jourdan au sujet de l'emplacement de l'insigne et du fanion, attire mon attention.

« Il a une bonne idée, mais je suggère autre chose : pourquoi n'aurions-nous pas un macaron en vitrauphanie que l'on appliquerait sur la glace arrière de la voiture? Ce serait moins cher que le fanion! Et l'insigne en métal placé sur une aile avant au lieu du radiateur. Ce serait plus visible, plus détaché, à mon avis.

« Faisons-nous connaître... et je sais qu'en ce qui me concerne, c'est toujours avec satisfaction et sympathie que je vois notre insigne des « Vieux du Volant ». Quand je vois une voiture à l'arrêt, je m'approche toujours; si j'en croise une en cours de route, je fais toujours un petit signe amical. Mais il arrive aussi bien souvent qu'on n'a pas le temps de se reconnaître, tandis qu'avec insigne devant, insigne derrière, il n'y a que les myopes qui ne verront rien.

« E. RICHARD, Côte-d'Or. »

Eh ! Eh ! Cela sera peut-être bientôt !

## POUR LA COTISATION

1<sup>o</sup> La cotisation est valable un an mois pour mois : c'est-à-dire qu'un Vieux du Volant acquittant sa cotisation en octobre, celle-ci est valable jusqu'au mois de septembre prochain inclusivement ;

2<sup>o</sup> Sur les cartes d'adhérents, la vignette de l'exercice en cours indique le mois au début duquel doit être réglée la cotisation ;

3<sup>o</sup> La cotisation est de 20 francs ;

4<sup>o</sup> Le compte de chèques postaux à Paris a le numéro 1850-81 ;

5<sup>o</sup> Par prévenance, deux circulaires rappellent aux Vieux du Volant, un mois et quinze jours avant l'échéance, le moment où ils doivent verser leur cotisation annuelle ; mais certaines peuvent être égarées par la poste, aussi demandons-nous à nos adhérents de bien vouloir vérifier sur la vignette de leurs cartes le mois où ils doivent s'acquitter de leur cotisation.

Les problèmes pratiques préoccupent toujours les Vieux du Volant. Témoins, cette lettre :

« Alors que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1939 toutes les voitures automobiles françaises doivent être équipées de phares avec ampoules jaunes, on continue de rencontrer de puissantes voitures étrangères, aux phares éblouissants. La police de la route n'y peut rien, paraît-il, n'ayant pas qualité pour verbaliser en ce qui concerne « les accessoires » des voitures étrangères.

« Ne pourrait-on pas obliger ces automobilistes étrangers à munir leurs phares de lampes jaunes à leur entrée en France ?

« Il m'a été dit qu'en Suisse l'automobiliste français est obligé de faire l'échange de ses lampes jaunes contre des blanches ? Ce qui est fait en Suisse dans un sens peut être fait en France dans l'autre, je pense.

« Je suis persuadé que notre grande association pourrait signaler ce fait et tâcher d'obtenir satisfaction.

« M. FLORENTIN, Yonne. »

Il vaudrait certainement mieux une uniformité d'éclairage. Mais, au sujet de la lumière jaune, l'opinion des Vieux du Volant a toujours été celle-ci : elle éblouit un peu moins que la lumière blanche, mais parce que le verre teinté diminue l'intensité de l'éclairage, et par là rend la conduite nocturne plus dangereuse, car la majorité des conducteurs n'y voient jamais assez. Cette opinion a prévalu en Angleterre et en Suisse, pays qui, estimant la lumière jaune plus dangereuse, forcent leurs visiteurs à changer les ampoules de leurs phares.

Nous ne croyons pas qu'en France nous devions imposer à ce sujet un dérangement supplémentaire à nos visiteurs puisque les avis sont très partagés.

Enfin, voici une intéressante suggestion :

« Voici arrêtés les bandits qui rançonnaient les paisibles usagers de l'automobile; en ma qualité de membre actif des Vieux du Volant, je forme le vœu qu'une peine sévère condamne les coupables. En Allemagne la peine de mort est appliquée pour de tels attentats.

« D'un autre côté je vous demande d'allouer une récompense aux deux gendarmes de Saint-Cloud et plus particulièrement à celui qui a tenu tête aux trois bandits : je m'inscris pour 20 francs, somme que je mettrai à votre disposition; je dis 20 francs pour servir de base auprès de nos amis... de l'automobile.

« Que la Justice soit sans pitié et nous pourrons continuer notre propagande en faveur de l'automobile.

« O. R. LABÉ, Paris. »

C'est une excellente idée et nous transmettrons bien volontiers, en les groupant, les sommes que nos adhérents nous feront parvenir.

L'OUVRE-LETTRES.

## Entre - nous ...

● Nous avons le plaisir d'annoncer que notre Secrétaire général, André Fringuet, vient de recevoir du Ministère de l'Éducation Nationale, la Médaille d'honneur de l'Éducation Physique, juste récompense à son dévouement. Toutes nos plus chaleureuses félicitations.

● Notre nouveau siège social a beaucoup de succès : les Vieux du Volant commencent à connaître et à apprécier le salon de lecture, de repos et de correspondance où ils viennent de plus en plus nombreux. Tous nos camarades doivent se rappeler qu'en plein centre, à deux pas de la Madeleine, ils ont là un havre accueillant qui est heureux de leur rendre service!

● Quelques bonnes adresses : l'Hôtel des Pyrénées, à Pau ; le Restaurant de la Paix, à Toulouse ; l'Hôtel Moderne, à Souillac ; le Chapon fin, à Poitiers ; l'Hôtel-restaurant du quai de Paris, à Rouen. Ces maisons nous sont signalées par notre camarade R. Avelin, de Rouen.

● A Nice, quand vous embarquez pour la Corse, si vous laissez sur le continent votre voiture, notre camarade A. Bernier, qui vient de reprendre le Garage Arson, 2, rue Arson, face au port, sera heureux de prendre soin de votre véhicule, en toute confiance.

## Notre Essai de Surveillance Routière

DÉPUIS deux mois, l'essai de notre Service de Surveillance Routière donne d'excellents résultats. Toutes les préfectures touchées par nos réclamations ont agi dans le sens que nous préconisons. La direction de la Gendarmerie a également pris en considération nos rapports sur les cyclistes marchant en groupe ou sans la lumière rouge arrière imposée par l'article 49 du Code de la Route.

Enfin, nous rappelons à nos camarades qui nous apportent leur collaboration à ce sujet les indications suivantes.

Les fautes qu'ils nous signalent sont :

1<sup>o</sup> Véhicules rapides (motos, autos, camions) :

- dépassement en 3<sup>e</sup> position,
- — — en haut d'une côte,
- — — dans un virage,
- virage pris à gauche,
- droite non tenue,
- passage non accordé,
- stationnement dans un virage,
- — — en haut d'une côte.

2<sup>o</sup> Cyclistes et charrettes :

- absence d'éclairage
- marche en groupe

3<sup>o</sup> Bestiaux :

- divagation,
- troupeaux insuffisamment gardés.

Pour toutes ces fautes nous donner : la date, l'heure, le sens de marche et le lieu. Pour cette dernière précision, donner le numéro de la route en limitant l'endroit par des noms des deux localités les plus proches. Pour les véhicules rapides, ajouter le numéro minéralogique. Naturellement tous ces rapports doivent être transmis sous la foi du serment.

Nous rappellerons également que seuls les Vieux du Volant peuvent collaborer à cet essai.

De plus nous ne tiendrons compte que des rapports se rapportant aux fautes énumérées plus haut et accompagnées des précisions indispensables demandées ci-dessus. Nous n'accusons pas réception de ces rapports.

Nous demanderons à nos camarades de ne pas nous signaler les voitures immatriculées dans la Seine : leurs rapports sont inutiles, car la Préfecture de Police se refuse à donner une suite à nos réclamations, malgré les résultats obtenus dans les autres départements ! Inutile également de nous signaler des fautes ayant lieu dans les agglomérations importantes.

Enfin, nous recommandons tout spécialement à nos adhérents qui nous apportent à ce sujet leur collaboration de ne jamais faire une remontrance directe à un usager fautif.

## Notre panonceau

NOTRE Comité désire que le réseau de notre panonceau, qui recommande et signale de bonnes maisons désireuses de bien recevoir les Vieux du Volant, s'agrandisse notamment en 1939 pour le plus grand bien-être de nos camarades.

Aussi nous sommes heureux de signaler que les maisons suivantes ont eu en avril, l'honneur de se voir attribuer notre panonceau :

- Hôtel de l'Écu de France, à Amiens;
- Garage Central, à Cayeux (Somme);
- Bird Motoriste, à Neuilly-sur-Seine;
- Hôtel du Lion-Rouge, à Soissons (Aisne);
- Hôtel Moderne, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

## M. Vivès, lauréat d'Avril de notre Concours

ORANGE, patrie de M. Daladier, a tenu à montrer en avril que ses enfants suivaient les conseils du plus populaire d'entre eux : c'est à Orange que notre camarade, M. Vivès, a recruté tous les candidats Vieux du Volant qui lui permettent aujourd'hui de remporter la Médaille d'argent de notre Concours d'adhésions d'avril 1939.

C'est un habitué et un acharné. Et ces deux qualités, qui font tout le succès des Vieux du Volant, sont aussi celles de notre camarade Bulot, notre persévérant délégué de la Somme, qui ne prend que la seconde place et ne récidive pas, malgré des efforts que nous devons signaler tout particulièrement.

La rigueur des chiffres empêche la galanterie des deux Vieux du Volant que nous venons de céder la place à une nouvelle concurrente, Mme Salmon, dont nous aurons certainement à reparler et qui prend un excellent départ en habituée experte des concours hippiques !

Ensuite, nos délégués, nos camarades Rigaux, du Havre, Guespin, de Deauville, de Saint-Laurent, de Bagnères-de-Bigorre, Filliou, de Ligny-en-Barrois, Moisselin, de Saint-Quentin, continuent ou commencent une prospection qui tient les promesses de ce qui est devenu une tradition aux Vieux du Volant.

A tous, merci ! Et jetons un coup d'œil sur ces fameux résultats techniques !

1<sup>er</sup> : M. Vivès (27 points); 2<sup>e</sup> : R. Bulot (13 p.); 3<sup>e</sup> : Mme Salmon (9 p.); 4<sup>e</sup> : M. Rigaux (6 p.); 5<sup>es</sup> ex-æquo : J. Guespin et L. de Saint-Laurent (5 p.); 7<sup>es</sup> ex-æquo : J. Filliou et M. Moisselin ((p.)).

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription leur seront envoyées par le siège social, 8, rue de l'Arcade, Paris, sur simple demande) :

Article premier. — Tout Vieux du Volant peut prendre part à ce concours, à condition de s'inscrire au Siège.

Art. 2. — Ce concours est mensuel et basé sur le nombre des adhésions faites dans le mois en cours.

Art. 3. — Le classement s'obtient par addition de points : pour un adhérent des Vieux du Volant chaque adhésion compte 2 pts; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 pt; pour être classé, il faut totaliser pour un adhérent au moins 6 pts et pour un délégué au moins 3 pts.

Art. 4. — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Art. 5. — La personne ayant totalisé dans l'année le plus grand nombre de points avec un minimum de 100 points, recevra la Grande Médaille d'Or des Vieux du Volant.

## Nos volontaires automobilistes

LE mois dernier, Au Volant a présenté page 5, ce que nous avons réalisé pour nos Volontaires Automobilistes.

Precisons aujourd'hui qu'en cas de guerre, tout homme valide et beaucoup de femmes seront « requis » par l'autorité civile, mais avec toute la rigueur de l'autorité militaire et que ces « requis » risquent d'être affectés n'importe où.

Tandis qu'en s'inscrivant à notre section des Volontaires Automobilistes, nos camarades ont le choix de l'affectation et sont assurés de conserver leurs véhicules automobiles personnels. Les femmes peuvent s'inscrire comme les hommes.

Rappelons que les détails de l'affectation sont discutables lorsque les Volontaires sont appelés à signer leur acte définitif d'engagement. Les Vieux du Volant non mobilisables ont donc la toute facilité de choisir les fonctions qu'ils assureront en temps de guerre et pour lesquelles ont été prévus des indemnités souvent importantes.

Nous incitons donc vivement nos camarades à nous demander les questionnaires qui leur permettront de s'inscrire à notre section des Volontaires Automobilistes et à porter l'insigne du Ministère de la Guerre réservé aux personnes ayant souscrit un engagement pour la Défense passive.

# Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique — Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau

**AIN.** — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0-42; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Émile-Zola, Oyonnax; *R. Duchêne*, Belley. T. 11; *F. Milliet*, 14, pl. des Terreaux, Belley. T. 153.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Son restaurant. Garage. T. 8.

**AISNE.** — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7-69; dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4-72; *E. Moisselin*, 32, rue d'Amale, Saint-Quentin. T. 29-65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle, ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1-10.

**ALGERIE.** — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, boul. Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleury, Constantine. T. 23-00; *L.-G. Genet*, 7, rue Lamartine, Oran. T. 249-70; dél. rég. : *L. Chieca*, à Mostaganem. T. 2-69; *M. Marinez*, Inkermann. T. 0-40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service. Rép. serv. tt. marq. T. 80-73.

**ALLIER.** — Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitaille Gén. Essences, Huiles Pneus. T. 37-67.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An., cui, par patron.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23-59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLIES. Sur le Parc. Pr. Sources et Gasc. Tcf. T. 22-29.

## Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

**ALPES-MARITIMES.** — Dél. rég. : *M. Bellon*, 51, p. Alsace-Lorraine, Cannes; *F. Torfhe*, pl. Saint-Roch, Menton. T. 463; *F. Devissi*, Mas du Haut-Regard, av. Côte d'Azur, Roquebrune-Cap-Martin.

Nice. — HOTEL IMPÉRATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889-18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, boul. Garibaldi. Tcf. T. 809-65. Parc grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — RESTAURANT DE L'AIGLE D'OR, pl. St-François. V. Nice. Spécial Niçois.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813-83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpazo. T. 801-87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boul. Gambetta. T. 845-84. Ttes marq. N. et Occ.

Antibes. — STATION-SERVICE STANDARD, angle route Nle. n° 7. T. 9-90.

Beaulieu. — HOTEL CARLTON. 22 ch. 6 s. de b. La Table des Gourmands. T. 203-19.

Beaulieu. AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Ventes et Locations. T. 0-86.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6-81.

Cannes. — HOTEL ROYAL, et son Restaurant. T. B. terrasse sur la Croisette. Jardin. T. 1-04.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, route d'Antibes. T. 6-28. Tcf. Jardin. T. 11-28.

Cannes. — HOTEL EUROPÉEN, 17, rue Maréchal-Foch, meublé Tcf. Pr. mod. T. 10-53.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boul. Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot. T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, route d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5-27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boul. Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhérisseuse. Técalémít. T. 23-67.

Cannes. — ELECTRIC AUTO, 1, rue du Bafeguer. Maison de confiance. T. 29-68.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modernes.

Menton. — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4-63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

Roquebrune. — Cap. Martin. — GARAGE DE PARIS. Au pont de l'Union. T. 2-88.

**ARDÈCHE.** — Dél. dép. : *J. Raymond*, Ponts-et-Chaussées, place des Mobiles, Privas. T. 55.

**AUBE.** — Dél. dép. : *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes.

**AUDE.** — Dél. rég. : *F. Pacou*, 29, place de la Poste, Carcassonne.

**AVEYRON.** — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, rue d'Armagnac, Rodez.

## — ABBRÉVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Tbt.	Très bonne table.
Gdc.	Grand Confort.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Ouvert dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gle.	Mécanique générale.

**BAS-RHIN.** — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89-04 et 89-05.

**BASSES-ALPES.** — Dél. rég. : *M. Buès*, place de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

Digne. — GARAGE MODERNE, Ag. dir. Renault. Stat. Serv. Pt Grais. Elec. Rep. ttes marques. F. Aillaud. T. 50.

**BASSES-PYRÉNÉES.** — Dél. dép. : *H. Varin*, 4, boul. Pyrénées, Pau; dél. rég. : *R. Liebschutz*, villa Saint-Clair, avenue Mont-Joly, Biarritz. T. 1240.

## Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

**BOUCHES-DU-RHÔNE.** — Dél. dép. : *Ch. Paulmyer*, 1, avenue des Alliés, Les Milles. T. 1 (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille); dél. rég. : *Marcel Combazier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles. T. 3-67; *P. Rigot*, 26, rue Hotel-de-Ville, Arles; *J. Fages*, Moto-Club, 71, rue Paradis, Marseille; *M. Marraud*, 11, rue des Convalescents, Marseille. T. Colbert 33-91.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, avenue d'Arenc, Berliet, Renault. T. : N. 00-16.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6-90.

Arlès. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissage gonfl. toil., w.-c. T. 3-37.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins. T. 1-10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour de Provence. Vérandah, Pergola. T. 0-36.

## Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

**CALVADOS.** — Dél. rég. : *J. Guespin*, 8, avenue République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Bras-série. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE, route Saint-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47-65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34-83.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Tcf. Restaurant. Salon de thé. T. 84.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1-99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702-17.

**CAMEROUN.** — Dél. *P. Lalaurie, Douala.*

**CANTAL.** — Dél. rég. : *Ph. de Passario, 17, rue Marchande, Saint-Flour.*

**CHARENTE.** —

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD, Fiat, Delage, Peugeot. T. 0-50.

**CHARENTE-INFÉRIEURE.** —

La Rochelle. — CAFÉ MODERNE, 48, quai Duperré. T. 20-68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, rue Saint-Jean, Poisson, coquille. T. 25-68.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue du Presche. Dépan. Électr. Tr. soign. T. 31-18.

**CHER.** — Dél. dép. : *R. Herlin, 2, r. des Lauriers, Bourges.*

**CORRÈZE.** —

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

**CORSE.** — Dél. dép. : *G. Michaux, 3, boul. Sylvestre Marcaggi, Ajaccio, dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra Bastia.* T. 3-45.

Bastia. — ÉTABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

**COTE-D'OR.** — Dél. dép. : *L. Petitjean, 18, place Darcy, Dijon.* T. 18-63 ; dél. rég. : *J. Perret-Carnot, 13, rue P.-Bouchard, Beaune.* T. 4-66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort; s. restaur., sa cave. T. 0-60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné, 1, rue Jacques-Cellerier. T. 656.

Beaune. — HOTEL BELLEVUE, rte de Seurre. Prix très m. Tcf. T. 512.

**COTES-DU-NORD.** —

Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1-29.

**CREUSE.** — Dél. rég. : *E. Rouchon-Mazerau, 18, f. de Toulouse, Guéret.* T. 186.

**DEUX-SÈVRES.** —

Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaur. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRÈCHE. Tcf. Restaurant, Garage. T. 1-78.

**DORDOGNE.** — Dél. rég. : *René Foy, à Nontron.*

**DOUBS.** — Dél. rég. : *L. Guillaume, Beurre.*

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, avenue maréchal Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, Tcf., 6, vi. Garage. T. 11-17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

**Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.**

**DROME.** — Dél. rég. : *M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons.* T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotchkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. générale, 8, place Champs-de-Mars.

**EURE.** — Dél. rég. : *H. Léger, Château du Gros-Theil, Le Gros-Theil.* T. 6; *P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.*

Bernay. — RELAIS BERNAYEN, 66, rue Thiers. Carburants. Huiles. Pneus. V.d.V. — DF — T. 297.

Vernon. — GARAGE HOSCHÈDE ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

**EURE-ET-LOIR.** —

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ÉTAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V.

Châteaudun. — CAFÉ DE PARIS, Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVIDENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

**FINISTÈRE.** — Dél. dép. : *H. Jury, 30, rue J.-Jaurès, Brest;* dél. rég. : *M. Masson, 26, rue de Brest, Morlaix.*

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. V.d.V. : b. accueil; b. table; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renaud, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'ÉPÉE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

**GARD.** —

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ cadre Provenc. Tcf. fine cui.; crus choix. T. 36

**GERS.** — Dél. dép. : *M. Alliot, 4, rue de Baron, Auch.* T. 54.



Notre Panonceau.

**GIRONDE.** — Dél. dép. : *G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux.* T. 35-53, dél. rég. : *E. Jeanneau, 203, rue Nationale, Saint-André-de-Cubzac; J. Farges, Marcheprime.* T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFÉ DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33-68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac. 15, c. Intendance. Tcf. T. 80-088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE, 8 à 12, rue Capdeville. T. 52-03. Rép. ser.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. Aquitaine 93-296.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12, rue Cursol. T. 54-66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81-303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, rue Saint-Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GI-RONDIN, 33 route Médoc. Répr. sér. R. 22-82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0-50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3-53.

La Réole. — ATELIERS de MÉCAN et CARROSSERIE de GUYENNE, 11 avenue Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroen, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

**HAUTE-GARONNE.** — Dél. dép. : *M. Bouthier, 2, pl. Dupuy, Toulouse.* T. 211-34; dél. rég. : *P. Denat, 36, r. Aubusson, Toulouse.* T. 216-95; E. Roux, 24, rte de Launaguet, Toulouse.

**HAUTE-MARNE.** — Dél. dép. : *D. R. Martin, Rolampont.* T. 17.

**HAUTES-PYRÉNÉES.** — Dél. dép. : *L. Durand, Le Paradou, Arcizac-Adour;* dél. rég. : *L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes;* *L. de Saint-Laurent, Chalet de Boulou, route de Labassière, Bagnères-de-Bigorre.*

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte Année. T. 0-78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, avenue Hélios. Confort moderne. Cuisine soignée.

**Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau.**

**HAUTE-SAVOIE.** — Dél. rég. : *D. Meynier, Maison Destrs, Saint-Julien-en-Génevoois; E. Baffou, route de Bonneville, Annemasse.* T. 176.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoois. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

**HAUTE-VIENNE.** —

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillage aux meilleurs prix.

**HÉRAULT.** — Dél. rég. : *R. Cébe, 7, avenue Saint-Saëns, Béziers.* T. 10-36.

**ILLE-ET-VILAINE.** — Dél. dép. : *André Belleville, 43, rue des Masses, à Paramé.* T. 50-64.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO, boul. La Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20-21.

**INDRE-ET-LOIRE.** — Dél. rég. : *A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau; A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavalrière; G. Thauraux, à Restigné; Devaulx de Chambord, La Cloutière, par Perrusson.*

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1-93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFÉ DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1-25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orget. Station-Service des Pneus. T. 19-99.

Tours. — SERVICE TÉCALÉMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spé. V.d.V., 4, rue Charles-Gilles.

**Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables.**

**ISÈRE.** — Dél. rég. : *N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron.*

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIÈRES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis, Garage.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers. Tcf. B. accueil.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T.

Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCES-SOIRES, Huiles. Ess., 20, rue République.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf. Table parfaite G. Année. T. 34.

## Les Vieux du Volant s'adaptent en toutes circonstances.

JURA. — Dél. dép. : J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. T. 0-08.

Morez. — GARAGE CITROEN, Marcel Armion, 47, rue République. Toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à Saint-Paul-lès-Dax. T. 3-49.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : G. Morgot, boul. de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dép. : S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne.

Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. Fondée en 1812. Gar. chauffé. 19-21, rue Noëtas. T. 24-37.

Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT Station-Service, 79, place Diderot. T. 2408.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1, place de la Loire. T. 33-51. Huiles et Carburants N/e. 7.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino La Baule, T. 1-37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1<sup>er</sup> ordre. T. 138-35.

Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165-38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — FLEPEN-HOTEL. T. 24-25, 107, avenue de Paris. Tout confort.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 30-35 frs. G. T. 1-04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, avenue de la Gare. Ouv. tte année. T. 20-65.

La Baule. — GARAGE MINOT, route de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1-57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage. T. 2.

Pornichet. — ARMORIC AGENCIE, avenue de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5-28.

## Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55, fg. Bannier, Orléans. T. 21-53.

Orléans. — GRAND HOTEL ST AIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20-13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant. Garage. T. 24-35.

Orléans. — AUTO-GARAGE DE FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1-53.

Glen. — HOTEL DE L'ÉCU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins d'la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spé. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

LOT-ET-GARONNE. — Dél. rég. : A. Arquillot fils, Barbaste. T. 16; R. Gayraud, 22, rue d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZÈRE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels.

## MAINE-ET-LOIRE. —

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat.-Gontier. Cg. T. 6-59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, boul. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23-23.

Angers. — GARAGE BOUTIN, Frères, 46 boul. R.-René Delage, Fiat, Talbot. 20-85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fouret, 9, rue Mar.-Foch, Cherbourg. T. 5-17.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv. t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc. T. 17.

Pontorson. — GAR. MODERNE. Mécan. gie. Électr. Auto. Rép. soignées. T. 37.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE, Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-les-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne T.

## Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

MARNE. — Dél. rég. : A. Ollinger, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François; F. de Rojas, 1, rue Récamier, Châlons-sur-Marne.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD RÉUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION — SERVICE HATZFELD. Service parfait. T. 39-16.

Châlons-s.-Marne. — HOTEL-REST DU POT D'ÉTAINE. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ÉTOILE. Étape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2-15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Pétraire, à Fédala.

## MAYENNE. —

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1-86.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Dél. rég. : O. Courty, 86, rue de Metz, Longwy.

MEUSE. — Dél. rég. : C. Filliou, 51, r. de Neufchâteau, Ligny-en-Barrois.

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5-97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3-67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3-26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boul. Albert-I<sup>er</sup>, Tcf. Rest. en terrasse. T. 0-38.

Monaco. — ÉLECTRICITÉ-AUTO, 1, r. des des Açores. Repar. rap. et soign. T. 15-03.

## MORBIHAN. —

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPPRÉ. Renault, 7, rue Le Brix et route Nantes.

MOSELLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5-39.

NIÈVRE. — Dél. dép. : F. Chappe, 4, r. Jeanne-d'Arc, Nevers. T. 409; dél. rég. : L. Petit à Cosnes; P. de Laplanche, Millay; M. Reichard, Collège de Clamecy.

NORD. — Dél. dép. : A. Dufossez, 32, boul. Liberté, Lille. T. 11-05; dél. rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau. T. 0-35.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets Franchemont et Scrite, 217 boul. Liberté. T. 300-03.

Lille. — PALAIS Lillois de l'Automobile, 9, rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. ser. Ouvert tout. et nuit. T. 540-11-12.

Marçq-en-Béouil. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4, boul. de Lille. T. 595-35.

## Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, place de la Gare, Compiègne. T. 6-40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1-07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0-85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS, Peugeot, Panhard. T. 1-66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rougeyron, à Domfront; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

Bagnols-de-l'Orne. — HOTEL DE TESSÉ. Tessé-la-Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : F. Roussel, 15, rue Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég. : R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; F. Defferriron, fg Saint-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, boul. Strasbourg, Arras. D<sup>r</sup>. R. Bommer, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres, 57, rue de la Mer.

Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : F. Bouchaudy, Hôtel de Londres, Le Mont-Dore, T. 56; J. Daragnat, 53, r. de Lyon, Thiers.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard, place Delille ».

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Répar. T. 0-73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, route de Charade. Pension. Restaur. Gd Parc. T. 1-92.

## Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu.

RHÔNE. — Dél. dép. : G. Lévy, 25, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38-53; dél. rég. : Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123.

Lyon Mulatière. — GARAGE DU CONFLUENT, avantages aux V.d.V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3-71. Route Nat. 6, Station Service mod. Renault.

**SAONE-ET-LOIRE.** — Dél. dép. : J. Ravatin, 6, rue Lacreteille, Mâcon. T. 352; dél. rég. : Marin Faure, 6, rue de l'Asile, Chalon-sur-Saône. T. 306; Lemaitre, 21, avenue de la Gare Autun.

Mâcon. — HOTEL BELLEVUE ET LA-MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2-68.

Mâcon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12, rue Gambetta, face Chambre du Commerce. T. 2-35.

Autun. — RELAIS DU MORVAN BELLEVUE, VdV. repas ch. eau cour. T. 411. — Camping T C F. Essences Huiles.

**SARTHE.** — Dél. dép. : L. Gambaud, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr. Leroy spéc. rég. rendez-vous Gourm.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570.

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot, réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1-73.

### Suivez les RÉUNIONS régionales des Vieux du Volant.

**SEINE-INF.** — Dél. rég. : R. Briulet, 15, rue des Galeries, Fécamp. T. 314; A. Dafrin, 67, avenue Verdun, Dieppe; E. Rigaux, 18, quai Lambardie, Le Havre. T. 67-40.

Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas-d'Aliermont. — Zoerb W. AUTO-RÉPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. T. 21.

**SEINE-ET-MARNE.** —

Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES Tcf. Table Table exquise. G. T. 58-11.

**SOMME.** — Dél. dép. : R. Bulot, 172, rue Laurendeau, Amiens. T. 44-30; P. Bail, rue du Mont-Roti, Cayeux-s.-Mer; A. Labarde, Fresenneville.

**SYRIE-LIBAN.** — Dél. : F. Michel, dir. Police Liban, Beyrouth.

### Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

**TARN.** — Dél. rég. : L. Bolon, rue du Galinier, Mazamet.

**TER. BELFORT.** — Dél. dép. : L. Lienemann, 10, rue Card.-Mercier, Belfort. T. 11-57.

**TONKIN.** — Dél. : R. Girardot, 27, boul. Rolland, Hanoï.

**VAR.** — Dél. rég. : M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 161; H. Alquier, Ile de Port-Cros; H. Richard, « A St-Denis », 17, av. Alph.-Denis, Hyères; Weber de Barbaron, châtel du Colombe, Sanary; M. de Beney, 9, r. Colbert, Toulon.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Brignoles. — HOSTELLERIE DU CHATEAU DE TIVOLI. Ses spécial. Son parc. T. 3.

Hyères. — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1-01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0-76.

Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Sainte-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE. Rép. sér. Atel. mod.

**VAUCLUSE.** — Dél. dép. : Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5-31; Dél. rég. : J. Borelli, 15, boul. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — AUBERGE DE FRANCE, près Palais des Papes. B. accueil. B. table. T. 8-86.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCHALIER, route de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-ès-Avignon. — LE PRIEURÉ, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis. crus choisis. T. 36.

**VENDÉE.** —

Fontenay - le - Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2-62.

Saint-Jean-de-Monts. — HOTEL DE LA PLAGE, le seul sur plage. Sa cuisine.

Saint-Jean-de-Monts. — GARAGE MODERNE. Rép. sér. mécan. gte.

**VIENNE.** — Dél. dép. : L. Didelot, 6, rue de l'Hotel-Dieu, Poitiers. T. 0-44.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères. Citroën Atl. moderne, 34, rue Carnot.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue Président-Wilson. T. 1-99.

### Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite.

**VOSGES.** — Dél. dép. : M. Daudé, place Guigot, Epinal. T. 34-05.

**YONNE.** — Dél. dép. : G. Bidault de l'Isle, à l'Isle-sur-Serein.

Avalon. — GARAGE CARNOT, Decocq pre. Citroën-Panhard, St. ser. 10, r. Carnot. T. 61.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris. Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tcf. 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105 rue Lyon, Peugeot, Panhard. Nuit. T. 67.

## RÉGION PARISIENNE

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, rue de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillot, Tcf. mod. T. Et. 36-26.

Paris. — SPORT NORD, 27, rue Dunkerque, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — STATION SERVICE DE BORD, Ess. huile. Entretien ttes voit., 54, avenue Daumesnil, T. Did. 44-20.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20e). Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08-22.

Paris. — PONTONS DE GRAISSAGE, 47, Route d'Orléans, Lavage, Huile, Ess.

Asnières. — ROYAL AUTO ÉCOLE, 6, avenue des Crésillons. T. Grès. 23-59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 197, boul. Bineau.

**SEINE-ET-OISE.** — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis. T. 46.

Argenteuil. — GARAGE PASCAL. Spécialiste de la réparation, 90, av. Jean-Jaurès. T. 371.

Arpajon. — RESTAURANT MÉTIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1-16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue, ag. Renault, Trav. conscienc. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue Citroën, Delage, Latil. T. 0-01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Batréhémy. G.

Le Vésinet. — LES IBIS, HOTEL RESTAURANT RÉPUTÉ. Gg. T. 6-30.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont elev. T. 48.

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150 route Nle, 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil. Cuis., cave tout est parfait.

Saint-Gratien. — AU RELAI VERT, Route Nle, 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

Saint-Ouen-l'Aumône. — GARAGE HINAUD Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2-34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET. Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s.-Marne. — GARAGE RICHARD, 8, route Plessis, Chenard, Laffly. T. 60. P. mod.

## HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, Rue Saint-Honoré — 202, Rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES  
JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville et Inter — Tél. : OPÉRA 02-30 à 02-35

M. LERCHE, Directeur et Membre des " VIEUX DU VOLANT " sera très heureux de vous recevoir Carte n° 1014  
chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Adr. : Tél. : JAMBALANY III PARIS

# Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS D'AVRIL 1939

10.792. Audbert François (1924), B.-du-Rh. — 10.793. Didsbury Jean (1920), Seine. — 10.794. Ansquer Jean (1924), L.-Inf. — 10.795. Roger Auguste (1918), Paris. — 10.796. Sciaux Roger (1919), B.-du-Rh. — 10.797. Armand Jean (1916), Rhône. — 10.798. de Cazeneuve Guzman (1923), P.-de-C. — 10.799. Genty Henri (1921), Paris. — 10.800. Rouillon Georges (1922), Vosges. — 10.801. Ribis Alexis (1922), Indre-et-Loire. — 10.802. Ratinaud Adolphe (1924), Paris. — 10.803. Labelle Henri (1915), Maroc. — 10.804. Toulemonde Joseph (1902), Nord. — 10.805. de Brévedent d'Ablon André (1924), Calvados. — 10.806. Joly Henry (1920), Aisne. — 10.807. Cavey Albert (1919), Calvados. — 10.808. Dupire Georges (1907), P.-de-C. — 10.809. Chédeville Henri (1924), Paris. — 10.810. Paché Victor (1917), B.-du-Rh. — 10.811. Cordet A. (1919), Var. — 10.812. Dufossé Gustave (1917), Somme. — 10.813. Dupas Octave (1910), Somme. — 10.814. Rose Marcellin (1924), Somme. — 10.815. Dubois Marcel (1921), Somme. — 10.816. Roy Julien (1921), Somme. — 10.817. Duhamel Denis (1915), Somme. — 10.818. Monschein Paul (1924), Somme. — 10.819. Legrand Edmond (1920), Somme. — 10.820. Maurice Eugène (1902), Nord. — 10.821. Durand Eugène (1916), B.-du-Rh. — 10.822. Lévy dit Lasportas René (1924), Calvados. — 10.823. Grossmann Robert (1919), Bas-Rhin. — 10.824. Giraudon Marcel (1922), Paris. — 10.825. Ratinaud Roger (1921), Seine. — 10.826. Balcou Jean (1924), Ille-et-Vil. — 10.827. Vincent Jules (1924), Nord. — 10.828. Pierre Charles (1922), Côte-d'Or. — 10.829. Berton Pierre (1906), Paris. — 10.830. Ducuing Antonin (1914), Oran. — 10.831. Herber Raymond (1913), Moselle. — 10.832. Michel-Mœus Lucien (1915), Paris. — 10.833. Tachouère Roger (1918), Aude. — 10.834. Dubié Louis (1923), H.-Pyr. — 10.835. Lesmesle Roger (1923), Ille-et-Vil. — 10.836. Lorach Gaston (1923), Paris. — 10.837. Guigou Antonin (1918), Hte-Loire. — 10.838. Béjot Maurice (1910), Isère. — 10.839. Bardet Louis (1920), Loiret. — 10.840. Valentin Paul (1923), Rhône. — 10.841. Barthélémy Gaston (1919), Paris. — 10.842. Gilles Alexandre (1915), Seine. — 10.843. Allemand Alfred (1911), B.-du-Rh. — 18.844. Hernaniétienne Maurice (1923), Nord. — 10.845. Rinaudo Pierre (1915), A.-M. — 10.846. Lefèvre Paul (1924), Somme. — 10.847. Lemaire Georges (1918), Somme. — 10.848. Ginisty Henry (1919), Seine. — 10.849. Gauthier Roger (1914), Seine. — 10.850. Frutier François (1918), Htes-Pyr. — 10.851. Sinquet Jean (1923), Htes-Pyr. — 10.852. Christ André (1923), Paris. — 10.853. Feste Félicien (1922), Vaucluse. — 10.854. Denhez Jules (1908), Oise. — 10.855. Feutry Pierre (1924), Calvados. — 10.856. Guillard Jules (1921), Isère. — 10.857. Bance Lucien (1924), Somme. — 10.858. Belalbre Joseph (1918), Paris. — 10.859. Saffray Pierre (1916), Ille-et-Vil. — 10.860. Mme Jeanne Vernet (1916), Côte-d'Or. — 10.861. Schaller Maurice (1915), Paris. — 10.862. Roth Philippe Aisne (1922). — 10.863. Nozo Louis (1922), Aisne. — 10.864. Carlier

Lucien (1910), Aisne. — 10.865. Lardeux Lucien (1902), Loiret. — 10.866. Pingeon René (1923), Loire-Inf. — 10.867. Normand Paul (1921), Somme. — 10.868. Forest Jean (1924), Somme. — 10.869. Colombelle Jean (1917), Somme. — 10.870. Besse Jean (1924), S.-et-O. — 10.871. Darsonville-Defrenne Guy (1922), P.-de-C. — 10.872. Martin Joseph (1923), Aveyron. — 10.873. Guillot Charles (1905), Tonkin. — 10.874. Cafiero Albert (1921), A.-M. — 10.875. Martin Jean (1922), Maroc. — 10.876. Baron Charles (1916), S.-Inf. — 10.877. Piéart Eugène (1919), Nord. — 10.878. Mme Madeleine Fehner (1923), Paris. — 10.879. Lissac Jean-Claude (1924), Paris. — 10.880. Laurent Marcel (1923), Finistère. — 10.881. Ponette Jean (1922), Meuse. — 10.882. Colombier Roger (1924), Hte-Vienne. — 10.883. Decaen Maurice (1923), Calvados. — 10.884. Potel Fernand (1924), Calvados. — 10.885. Roussel Jean (1924), B.-P. — 10.886. Turchi Milo (1922), Syrie. — 10.887. Ditte Charles (1920), Aisne. — 10.888. Perrot Jules (1924), Hte-Savoie. — 10.889. Gambier Pierre (1921), Maroc. — 10.890. Mme Yvonne Benezet (1924), B.-du-Rh. — 10.891. Hauguel Robert (1906), S.-Inf. — 10.892. Soulier Louis (1919), Vaucluse. — 10.893. Establet Henri (1924), Vaucluse. — 10.894. Habran Louis (1924), Drôme. — 10.895. Buiron Raymond (1921), Ain. — 10.896. Ollier Jean (1915), B.-du-Rh. — 10.897. Calzia Nicolas (1916), A.-M. — 10.898. Fournier Émile (1920), Moselle. — 10.899. Bour-senet André (1919), Somme. — 10.900. Bocquery Georges (1915), Somme. — 10.901. Brohard Fernand (1916), Aisne. — 10.902. Mangematin Louis (1916), Somme. — 10.903. Derrien Joseph (1923), Calvados. — 10.904. Cadé Maurice (1916), L.-Inf. — 10.905. Saillard Jean (1922), Somme. — 10.906. Revenaz Bernard (1911), Paris. — 10.907. Henry René (1922), S.-et-O. — 10.908. Mahé François (1922), Maroc. — 10.909. Ducharme Marius (1912), S.-et-L. — 10.910. Lefèvre Paul (1922), Calvados. — 10.911. Lagnier Auguste (1924), Paris. — 10.912. Ruet René (1924), Paris. — 10.913. Lardon Stéphane (1924), Ain. — 10.914. Bastide Rémy (1910), Vaucluse. — 10.915. Lambert Louis (1924), Vaucluse. — 10.916. Michel Gaston (1920), Vaucluse. — 10.917. Solodiloff Jean (1924), Vaucluse. — 10.918. Chancel Émile (1912), Vaucluse. — 10.919. Helft Joël (1913), Paris. — 10.920. Dauphin Gaston (1916), S.-Inf. — 10.921. Mangematin Jean (1912), Rhône. — 10.922. Le Roux Durand Paul (1909), Paris. — 10.923. Neve-jans Maurice (1924), Meuse. — 10.924. Léonard Léon (1922), Meuse. — 10.925. Mme Muriel de Berre (1922), Paris. — 10.926. Maillet Kléber (1921), S.-et-O. — 10.927. Suder René (1923), Marne. — 10.928. Rigoir Georges (1924), Paris. — 10.929. Joannez Arthur (1921), S.-Inf. — 10.930. Chaussé Henri (1921), S.-Inf. — 10.931. Bois Paul (1909), Ain. — 10.932. Manson Jules (1913), Orne. — 10.933. Gourdin Émile (1901), Somme. — 10.934. Maurice Georges (1921), Meuse. — 10.935. Vidal Joseph (1921), P.-de-Dôme. — 10.936. Broux Jean (1920), Nord.

## Vieux du Volant

des formules  
d'adhésion

vous seront envoyées sur simple demande

pour faire  
adhérer  
vos amis

# LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS DE " AU VOLANT "

peut vous faire obtenir des réductions de **20 à 40%** ou des **prix de gros**

## POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.).

## POUR L'HABILLEMENT

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes.

Fourrures.

Parapluies hommes et dames.

Robes haute couture.

Sacs pour dames.

Short pour dames et messieurs.

Vêtements de sports et de plage.

## POUR LA MAISON

Ameublement.

Appareils à air chaud.

Appareils d'Éclairage.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine).

Appareils sanitaires, robinetterie.

Argenterie.

Aspirateurs.

Boîtes à bijoux, à cartes.

Carpètes.

Chauffage central.

Cireuses électriques.

Coutellerie.

Fers électriques.

Garniture de bureau.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons, toile basque, confection de tressus).

Papiers peints.

Postes de T. S. F., toutes marques.

Radiateurs électriques.

Réchaud à gaz.

Tapis et moquettes.

Tous articles électriques.

## POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marques).

Joaillerie.

Portefeuilles.

Serviettes d'affaires.

Stylos.

## POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme.

Bicyclettes.

Canoës.

Costumes de bains.

Croquet de jardin.

Hors-bord.

Jeux de boule de Salon.

Jeux d'enfants.

Jeux de jardin.

Jeux de Roulette de Salon.

Machines à ramer.

Matelas de plage.

Ping-pong.

Raquettes de tennis.

Spirobol pour enfants.

Tous les articles de sport.

## POUR LA TABLE

Champagne.

Muscat, par bonbonne de 12 litres, franco 157 fr.

Portos.

Vins blancs et rouges.

## POUR LA TOILETTE ET LA SANTÉ

Coiffeur dames et messieurs.

Eau de Cologne.

Lunetterie.

## POUR LE TOURISME

Appareils photographiques.

Bicyclettes.

Hôtels (recomm. aux familles).

## POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage.

Sacs de voyage.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %. Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province : mais n'étant pas une entreprise commerciale, il vous rappelle que toute demande de renseignements entraînant à des frais qui ne vous sont pas comptés, « Au Volant » fait confiance à votre amabilité pour ne faire appel qu'à bon escient à une collaboration qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour vous rendre service.

# FAITES ASSURER

vos amis

# CONTRE LES ACCIDENTS

en les faisant adhérer aux

# Vieux du Volant

*Vous êtes convaincu de l'utilité de la*

## CAMPAGNE POUR LA SÉCURITE DE LA ROUTE

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

### DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 8, rue de l'Arcade, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT » ;  
à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription et vous les certifie exacts. J'y joins la somme de 50 francs, montant du droit d'entrée.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date du permis de conduire : \_\_\_\_\_

N° du permis : \_\_\_\_\_ Lieu de délivrance : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_\_  
(Signature)

à laquelle  
vous apportez  
votre collaboration  
en étant des nôtres

**N'ACCEPTEZ PAS  
QUE VOS AMIS  
VOUS LAISSENT  
TRAVAILLER  
A  
LEUR SÉCURITÉ  
SANS  
Y PARTICIPER**